

Document

Europe : Paris refuse la proposition d'Angela Merkel

(lefigaro.fr)

8 juin 2012

La réforme institutionnelle n'est pas d'actualité, selon le ministre des Affaires européennes, Bernard Cazeneuve.

C'est par une fin de non-recevoir que la France a répondu au souhait de la chancelière allemande, Angela Merkel, de relancer l'intégration politique de l'Union européenne pour sauver la zone euro.

La France est «favorable à un approfondissement» de l'Europe politique, mais «la réforme institutionnelle ne peut être un préalable aux réponses urgentes qu'appelle la crise», a déclaré le ministre des Affaires européennes, Bernard Cazeneuve, à l'AFP.

Répondant aux propositions la veille d'Angela Merkel en faveur d'une «union politique», le ministre a estimé que «la priorité n'est pas de mettre en chantier une nouvelle réforme institutionnelle» un an et demi après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Le renforcement de l'intégration politique en Europe «ne peut s'envisager sans l'adhésion des peuples et cette adhésion sera impossible aussi longtemps que l'Union européenne n'aura pas fait la démonstration de sa capacité à apporter des réponses à la crise», ajoute M. Cazeneuve.

Les discussions continuent

Alors que ses partenaires européens lui demandent des actions immédiates pour sortir de la crise de la dette, Mme Merkel s'est placée jeudi sur un terrain de plus long terme en plaidant pour une Europe politique renforcée, avec par exemple l'élection du président de la Commission européenne au suffrage universel. «Nous avons besoin de plus d'Europe (...), d'une union budgétaire (...) et nous avons besoin avant tout d'une union politique. Nous devons, pas à pas, abandonner des compétences à l'Europe», a-t-elle proposé quitte à en passer par une Union à deux vitesses si certains pays se refusaient à accompagner le mouvement.

Sur le principal point de divergence entre Paris et Berlin, l'émission d'obligations européennes pour mutualiser les dettes, M. Cazeneuve affirme que les discussions continuent afin de parvenir au sommet européen des 28-29 juin à une «feuille de route».

«Selon la France, les euro-obligations doivent contribuer à surmonter la crise. Elles peuvent aussi servir de catalyseur à un processus d'intégration des institutions. Selon l'Allemagne, elles ne peuvent intervenir qu'une fois la crise surmontée au plan financier et budgétaire, et certaines étapes franchies au plan institutionnel», explique-t-il.

«Nous continuons les discussions sur ce point avec nos amis allemands et nos autres partenaires de façon à parvenir, lors du sommet de fin juin, à une "feuille de route", c'est-à-dire une méthode assortie d'un calendrier, permettant d'avoir une perspective claire», ajoute-t-il.